

pouvoir rendre à l'Eglise l'unité de son chant traditionnel, comme le veulent la science, l'histoire, l'art et la dignité du culte liturgique, du moins dans la mesure des études actuelles et en Nous réservant ainsi qu'à Nos successeurs la faculté de prendre d'autres dispositions.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 avril 1904, fête de saint Marc l'Evangéliste, la première année de Notre Pontificat
PIE X, PAPE.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour juin 1904 : *La diffusion de l'Apostolat de la Prière.*

L'Apostolat de la Prière, qui a joui de la bienveillance continue des papes Pie IX et Léon XIII, de saintes mémoires, et qui se voit honorée, à l'heure actuelle, de la haute approbation de Sa Sainteté Pie X, mérite bien d'attirer l'attention des âmes vouées aux pieuses entreprises et spécialement à l'extension du culte du Sacré-Cœur.

L'Apostolat de la Prière, en effet, est une œuvre :

1° Très simple : dans son but, sauver les âmes par la prière et par l'action, rendues souverainement efficaces l'une et l'autre par une ardente dévotion au Cœur de JÉSUS. — Dans ses pratiques : Quoi de moins encombrant que d'offrir à Dieu, chaque matin, les travaux et les souffrances de la journée qui commence, aux intentions du Sacré-Cœur ? Quoi de plus aisé que d'intéresser la très sainte Vierge, par une courte prière, à nos essais d'apostolat ? Quoi de plus naturel que de faire la sainte communion aux mêmes fins et en esprit de réparation ?

2° Très pratique : « Cette œuvre, » écrit justement le supérieur des missionnaires de Saint-Edme de Pontigny, ne propose que les pratiques fondamentales du christianisme. Offrir ses actions à Dieu, c'est la base d'une vie raisonnable et chrétienne. Concevoir de la dévotion pour la Vierge Marie est un devoir cher à tout enfant de l'Eglise. Communier au moins une fois le mois, c'est à notre époque, pour un grand nombre de fidèles, une condition nécessaire de persévérance. L'Apostolat n'aggrave pas le fardeau de la vie chrétienne ; il en fait mieux connaître le mérite et l'allège par l'association. »